

AM500 - Atelier de la spécialité - 2M

2018 / 2019 - Finalité spécialisée option Mobilier (Domaine des arts plastiques visuels et de l'espace)

Description de l'UE :

AM500 : 14 crédits / 280 pds / 120 h / Français

UE optionnelle : Non

Période : Annuelle

Responsable de l'UE : Michaël Bihain

Secrétaire de jury : Bourgeois Laurence

Activité(s) d'apprentissage de l'UE :

	Crs	Hrs	Pond totale
Architecture d'intérieur : atelier	14	120	280
Bihain Michaël			
Sohet Arnaud			
Lilien Alexandre			

Acquis d'apprentissage spécifiques :

Au terme du cours d'**ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR : ATELIER**, l'étudiant est capable de :

- développer une solution personnelle et singulière du projet mobilier souhaité et défini ensemble, depuis sa conception jusque-là réalisation du modèle prêt à être placé sur le marché à l'aide de la méthodologie du projet
- créer du mobilier d'édition ou des pièces uniques en faisant preuve d'esprit critique et d'initiative par l'étude et la réalisation d'un prototype à l'échelle 1/1
- concevoir des documents graphiques professionnels (photos, cartes de visite, flyers etc.) à l'aide des outils adéquats et actuels
- communiquer son projet, oralement et verbalement, à l'aide de tous les outils de communication actuels
- acquérir des notions sur les critères financiers d'un projet d'architecture d'intérieur et sa viabilité à l'aide des notions apprises dans le cadre du cours

Calcul de la note de l'unité d'enseignement :

Ce cours fondamental est soumis à une évaluation artistique, cela signifie que la note finale de l'atelier est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les années ne menant pas à un grade, le jury artistique est un jury interne, pour les années menant à un grade (3ème bachelier/ dernière année de master), le jury est externe. Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Contribution à notre profil d'enseignement (référentiel interne)

Cette unité d'enseignement participe au développement des compétences :

C1 - Construire, développer et affirmer une identité artistique singulière dans un contexte spatial :

- Accroître son autonomie
- Valoriser ses expériences, son vécu
- Diversifier et assimiler ses références culturelles
- Intégrer sa singularité artistique aux différents projets
- Relever des défis

C2 - Communiquer, argumenter de manière verbale, visuelle et plastique :

- Utiliser un vocabulaire professionnel
- Structurer sa pensée
- Défendre son travail avec une argumentation pertinente et sensible
- Transmettre et confronter sa vision du projet
- Maîtriser des langages verbaux et non verbaux

C3 - Comprendre et analyser la demande ou l'opportunité d'action dans son contexte et ses enjeux :

- Observer le contexte environnemental et socioculturel
- Mobiliser les ressources internes et externes adéquates
- Synthétiser les informations recueillies

C4 - Rechercher, expérimenter par des propositions spatiales innovantes afin d'agir sur la qualité du milieu de vie :

- Explorer plusieurs pistes créatrices
- Conceptualiser les propositions en 2D
- Concrétiser les propositions dans l'espace
- Engager un choix de création
- Transcender la phase exploratoire en innovant

C5 - Développer le projet :

- Maîtriser et appliquer la méthodologie du projet
- Créer des documents pertinents intégrant la matérialité et la communicabilité du projet
- Anticiper, planifier et coordonner la mise en œuvre du projet

C6 - S'insérer dans un contexte socioprofessionnel et/ou culturel :

- Intégrer les enjeux de la société et en comprendre le fonctionnement
- Respecter les règles éthiques, sociétales et déontologiques
- S'adapter aux évolutions et contraintes du métier
- Reconnaître les valeurs sociétales et patrimoniales
- Intégrer une équipe et collaborer

C7 - Cultiver sa curiosité, son ouverture d'esprit et sa culture artistique :

- S'ouvrir au monde
- Diversifier et assimiler ses références culturelles
- Faire preuve d'initiative
- Développer un esprit critique

Architecture d'intérieur : atelier > Finalité spécialisée option Mobilier

Professeur : Bihain Michaël

Objectifs :

- développer une solution personnelle et singulière du projet mobilier souhaité et défini ensemble, depuis sa conception jusque-là réalisation du modèle prêt à être placé sur le marché à l'aide de la méthodologie du projet
- créer du mobilier d'édition ou des pièces uniques en faisant preuve d'esprit critique et d'initiative par l'étude et la réalisation d'un prototype à l'échelle 1/1
- concevoir des documents graphiques professionnels (photos, cartes de visite, flyers etc.) à l'aide des outils adéquats et actuels
- communiquer son projet, oralement et verbalement, à l'aide de tous les outils de communication actuels
- acquérir des notions sur les critères financiers d'un projet d'architecture d'intérieur et sa viabilité à l'aide des notions apprises dans le cadre du cours

Contenu :

Développement de trois projets de la conception à la réalisation (accompagné des documents graphique, flyers, panneaux A0, cartes de visite...)

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Production artistique dans le cadre des cours et en dehors. Suivi individuel des travaux. Présentation devant le groupe classe et analyse critique.

Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Evaluation continue portant sur les travaux de l'année. La participation aux cours et la présentation régulière des travaux est exigée.

Architecture d'intérieur : atelier > Finalité spécialisée option Mobilier

Professeur : Sohet Arnaud

Objectifs :

1. Approfondir la problématique du projet en autonomie en se basant sur une analyse sensible des données récoltées
2. Mobiliser toutes les ressources nécessaires à l'aboutissement du projet scénographique notamment en s'appuyant sur les acquis et connaissances des années antérieures mais aussi sur celles du projet de fin d'études en cours
3. Maîtriser les enjeux du projet au-delà de la réponse à une demande réelle en respectant les différents acteurs liés au projet scénographique
4. Concevoir spatialement le projet en se référant au concept en intégrant la globalité des différents équipements techniques
5. Présenter son projet en le mettant en scène de manière singulière, graphiquement et oralement, devant un jury de professionnels (du monde du spectacle vivant et muséographique, commercial et événementiel)

Contenu :

Scénographie: choix personnel d'un projet se situant dans la sphère soit:

- De la muséographie
- Des arts du spectacles
- De l'événementiel et/ou du design urbain
- Du commercial

Développer le projet réel ou prospectif dans toutes ses phases en tenant en compte des desiderata du Maître d'ouvrage.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Scénographie: Relais constants entre le professeur (interne) le maître d'ouvrage (Externe) et l'étudiant (Interne/externe)
1 ère prise de rdv et accompagnement par le professeur pour chaque étudiant.

Etablir un calendrier d'avancement et d'évolution du projet.

Tenir un carnet de recherche et de documentations.

Mode d'évaluation pratique et charte :

Scénographie:

- Q1: Etat du carnet de route et prises de contacts externes
- Q2: Mise en scène dans un lieu approprié du projet réel ou prospectif.

25% au Q1

75% au Q2 dont 50% évalué par un jury externe.

Architecture d'intérieur : atelier > Finalité spécialisée option Mobilier

Professeur : Lilien Alexandre

Objectifs :

Approcher et comprendre les caractéristiques spatiales des espaces anciens à valeurs patrimoniales est un des territoires de l'architecture d'intérieur.

L'étude des valeurs et caractéristiques de « l'intériorité » au travers de l'histoire, des traits architecturaux, artistiques, conceptuels et techniques d'un lieu est un moyen de faire renaître l'ancien.

Une revitalisation programmatique appuyée par une démarche créative résolument contemporaine est une des meilleures façons de respecter les valeurs patrimoniales d'un édifice ancien (ceci dans les limites légales du contexte d'intervention d'un architecte d'intérieur). Dans cette optique l'étudiant construira son autonomie dans la gestion d'un projet à valeurs et à dimensions patrimoniales.

Contenu :

Etudier, analyser le bien patrimonial sous les angles culturels, historiques, économiques et sociaux (ressources de son caractère) pour en dégager les « qualités » et « valeurs architecturales » intrinsèques qui mèneront l'auteur de projet à réinscrire ses espaces intérieurs dans le contexte actuel sans en affecter ses qualités globales.

De constater les caractéristiques esthétiques, formelles et constructives afin de situer l'édifice dans l'histoire de l'architecture ainsi que dans le contexte du patrimoine culturel et humain d'une société.

Déterminer les interventions adéquates dans un projet d'aménagement et d'architecture intérieure.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage :

Le parcours personnel au travers d'un projet choisi dans les « dimensions » du réel, se développe dans un dialogue enseignant/étudiant construit également au travers du stage et du mémoire.

Le choix du bâtiment d'étude se fera principalement dans un bâtiment non-classé. La personnalité, l'autonomie et la créativité, trouveront leurs dimensions dans un projet le plus proche possible d'une situation professionnelle et dans les limites d'intervention d'un architecte d'intérieur.

Bibliographie :

Bibliographie adaptée au projet développé par l'étudiant.

Mode d'évaluation pratiqué et charte :

Evaluation

La cotation est donnée par le professeur, en fonction de l'évaluation continue effectuée tout le long de l'année.

La cotation sur 20 est remise en juin mais les évaluations intermédiaires pourraient être communiquées à l'étudiant.

Les critères d'évaluation sont définis en fonction de chaque étape. La priorité est donnée à la participation active lors des séances de cours.

Charte d'évaluation

La majorité des travaux sont effectués durant les heures de cours augmentés de recherches d'informations, de conférences, de visites. D'autres activités peuvent être ajoutées pour le besoin du cours.

L'atelier est le lieu de la synthèse des apprentissages acquis lors du parcours de formation où l'échange avec les pairs est une condition sine qua none pour mener à bien le projet individuel. La présence et la participation y sont donc obligatoires.

Pas de 2e session.

La réussite est à 10 et la dispense à 12/20.